
N° 95-0195 - Urbanisme, habitat et développement social - Meyzieu - Revente, à la société SODEMEY, des lots n° 695 et 692 de l'immeuble en copropriété situé 5, rue de Dunkerque - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 1995, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

A la demande de la société de développement SODEMEY et pour permettre la réalisation d'une opération de réhabilitation du quartier DSU "les Plantées" dans le cadre d'une mission confiée par la commune de Meyzieu, la Communauté urbaine a préempté, au prix de 140 000 F, les lots n° 695 et 692.

Il s'agit d'un appartement de type 4, au rez-de-chaussée, formant le lot n° 695 et d'une cave n° 17, au sous-sol, formant le lot n° 692 auxquels sont attachés les 63/100 000 des parties et choses communes de la copropriété.

Aux termes de la promesse d'achat qui vous est présentée, la société SODEMEY qui préfinance cette acquisition s'est engagée à racheter, à la communauté urbaine de Lyon, lesdits biens au prix de 140 000 F précité et à lui rembourser ses frais d'acquisition ;

B - Propose d'approuver ce document, de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir et de fixer l'inscription de la recette ;

Vu ledit document ;

Vu la demande de la société de développement SODEMEY ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

1° - Approuve ce document.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - Le montant de cette cession fera l'objet d'une inscription en recettes au budget de la Communauté urbaine - sous-chapitre 922-000 - article 210-9 - dossier n° 1 179 de l'exercice concerné.

pour le président,

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,